

# HONORAIRES 2026 DE GESTION LOCATIVE (TTC)

	LOTISOLÉ 7,5% TTC*	IMMEUBLE MONOPROPRIÉTÉ 5,4% TTC*
<b>Appel et encaissement des loyers</b> avec avis d'échéance et quittance mensuel	✓	✓
<b>Versement</b> des loyers avec <b>compte rendu de gérance mensuel ou trimestriel</b>	✓	✓
Augmentation annuelle des loyers suivant l'indice de référence des loyers	✓	✓
<b>Contrôle</b> de l'assurance MRH du locataire et autres documents obligatoires	✓	✓
<b>Régularisation annuelle</b> des charges locatives	✓	✓
Gestion des <b>urgences</b> (demandes locataires, réparations, dépannage, remplacement...)	✓	✓
Envois postaux simples et RAR	✓	✓
Gestion <b>sinistres impayés</b> avec relation huissier, avocat, suivi procédure	✓	✓
Organisation des <b>travaux</b> entre deux locataires <i>sur demande</i>	✓	✓
Déclaration des <b>revenus fonciers</b> (aide et calcul suivant le régime) <i>sur demande</i>	✓	✓
Gestion comptabilité et flux de l'immeuble		✓
<b>Garantie des loyers impayés</b> ( <i>ajout mandat sur demande</i> )	2,3% TTC *	

\* % calculé sur la totalité des encaissements

## Tarif dégressif lots isolés

6,5% TTC à partir de 25 000 euros d'encaissement annuel

6% TTC à partir de 35 000 euros d'encaissement annuel

5,5% TTC à partir de 70 000 euros d'encaissement annuel

5% TTC à partir de 100 000 euros d'encaissement annuel

## Propriétaire Monopropriété

La gestion de vos lots isolés au même tarif que la gestion de votre monopropriété

28 rue Christophe Colomb 94200 Ivry-sur-Seine  
RCS BOBIGNY 983 895 095 – Garanties financières GALIAN-  
SMABTP – Carte Professionnelle « Gestion / Transaction /  
Syndic » N°CPI 9301 2024 000 000 014 Délivrée par la CCI  
Paris Île-de-France – Adhérent UNIS



APDS IMMO  
01 80 91 43 10  
contact@apdsimmo.fr  
www.apdsimmo.fr